

INSCRIPTION 10€
LA JOURNÉE
RÈGLEMENT VIA HELLOASSO



INSCRIPTION

Centre Départemental d'Entraînement - Détection **Beach volley**

STAGE

Du : **1 mai** au **1 mai** Lieu : **ESBLY**

Catégorie : Féminin : Masculin :  

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), NOM PRÉNOM : :
agissant en qualité de responsable légal, autorise mon fils, ma fille (ou pupille) mentionné(e) ci-dessous,
à participer à ce stage organisé par le CDVB77 ainsi qu'à l'éventuelle compétition qui l'accompagne.
Mère : Tél. : Père : Tél. :

E-mail :

2nd e-mail (facultatif) :

En cas d'urgence, j'autorise je n'autorise pas
que mon enfant subisse toute intervention ou tous soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires.

ENFANT

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / N° de licence (**obligatoire**) :

Club (en toutes lettres) :

Sa taille (cm) : Consignes particulières (allergies, régime alimentaire, etc.) :

.....

Oui, mon enfant sera présent s'il est sélectionné au tournoi des sélections/potentiels du 3 mai 2026
Non, il ne sera pas présent : indisponible pas intéressé

Le Comité de Seine et Marne de Volley (CDVB77), dans le cadre de ses actions peut être amené à filmer ou photographier votre enfant lors de sa pratique du volley-ball et/ou beach-volley. Ces images pourront être utilisées par la suite :

- Comme supports pédagogiques lors de la formation des joueurs : retours vidéo lors des entraînements.
- Comme supports pédagogiques lors de nos formations d'entraîneurs : montrer des séances ou des exercices
- Pour compléter les fichiers privés du comité (trombinoscope)
- Pour illustrer les bilans en Assemblées Générales et réunions du CDVB77.
- Dans le cadre de notre site internet : illustrer les stages de volley et de beach-volley organisés par le comité.

Quoi qu'il en soit l'ensemble de ces images (vidéos et/ou photos) resteront la propriété du Comité de Seine et Marne de Volley et ne pourront en aucun cas être communiquées ou diffusées. Elles ne pourront faire que l'objet d'une consultation visuelle.

SIGNATURE DES PARENTS

Nous avons lu et acceptons le règlement intérieur du Centre Départemental d'Entraînement.
 Nous autorisons, N'autorisons pas, le Comité de Seine et Marne de Volley à exploiter les images où mon enfant pourrait apparaître dans un cadre réservé (le volley et le beach-volley) au sein des actions mentionnées ci-dessus.

Date : / / **Signature** :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

DU CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ENTRAÎNEMENT

Nous sommes heureux de t'accueillir au stage de la détection départementale de volley de Seine & Marne. Nous espérons qu'il te sera profitable.

Tu arrives dans une structure qui a son mode de fonctionnement et tu dois t'adapter à ces conditions, qui tiennent, pour la plupart du savoir-vivre. Tu représentes le comité départemental de volley et, à ce titre, nous ne tolérerons aucune attitude irrespectueuse.

Tu dois t'astreindre à respecter le règlement de la détection départementale, des installations sportives, et de toutes les infrastructures que tu utiliseras. Notamment, il t'est demandé de :

- Respecter les consignes des entraîneurs et des responsables,
- Être à l'heure aux rendez-vous fixés par tes entraîneurs (entraînements, déplacements, etc.),
- D'agir avec courtoisie, humilité, altruisme, solidarité et Fair-Play,
- Rester groupés lors des déplacements,
- Ne prendre aucun médicament sans avoir auparavant consulté un médecin,
Vérifier qu'il ne s'agit pas de substance interdite : <https://www.afld.fr>
- Laisser ton téléphone portable éteint lors des entraînements et pendant les temps de repos,
- De ne jamais filmer ou prendre des photos sans l'accord explicite d'un responsable,
- De participer activement au rangement et à l'installation de matériel.

En cas d'utilisation d'un centre d'hébergement :

- Garder constamment ta chambre propre et rangée,
- Ne pas mettre la musique ou la TV à un volume trop fort (pas de bruit de 21h30 à 8h30 et à un volume inaudible par les chambres voisines aux autres horaires),
- Être couché, lumière, et tous les appareils éteints aux horaires indiqués par les entraîneurs,
- Ne pas circuler sans l'autorisation des entraîneurs,
- Ne pas sortir des hébergements, de la cantine et des gymnases sans être accompagné par un entraîneur ou un parent,
- Garder ta porte de chambre fermée,
- Tout chahut est interdit, d'autres personnes que toi logent dans la même structure et la moindre des politesses est de respecter leur tranquillité,
- Remettre ton téléphone éteint le soir aux responsables,
- Laisser tes « pass » ou clés de chambres aux entraîneurs chaque soir s'ils le demandent.

Ta participation au stage implique l'acceptation de ces règles.

En cas de non-respect, tes parents peuvent être immédiatement avisés.

Toute infraction à ce règlement peut occasionner une exclusion immédiate du stage.